

Schéma d'interprétation du canal du Midi

Mise en réseau de la médiation humaine Action transversale

1. Le projet

Constat	<p>Il existe de nombreuses actions de valorisation patrimoniale du canal du Midi via la médiation humaine. Celles-ci sont de natures très différentes. Nous pouvons citer :</p> <ul style="list-style-type: none">. Les visites guidées de sites (ex : le Réservoir, Château de Bonrepos-Riquet, offices de tourisme) ;. Les promenades en bateau commentées ;. Les visites et animations ponctuelles sur des sites ou des thématiques diversifiées (ex : A campo, CPIE Terres Toulousaines, Vivre le canal, VNF) ;. Les animations culturelles (ex : Convivencia, Escales du canal) ;. La présence régulière des agents de VNF aux écluses peut également être considérée comme une forme de médiation humaine. <p>Les porteurs de cette médiation peuvent être : des acteurs publics, des universitaires, des associations, des acteurs privés.</p>
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none">. Organiser une montée en qualité des prestations notamment par une amélioration des connaissances de contenu - en lien avec le schéma d'interprétation et la marque canal du Midi- et des savoir-faire en médiation des acteurs. Coordonner les différentes actions et créer des actions et des dynamiques conjointes. Avoir une communication coordonnée et centralisée des actions de médiation
Formes de l'action	<p>Créer un réseau des médiateurs :</p> <ul style="list-style-type: none">. Organiser des temps réguliers d'échanges, partage d'expérience, connaissance mutuelle. Organiser des modalités d'information et d'échange : newsletter, liste de diffusion, blog, etc. <p>Montée en qualité des prestations et cohérence avec le schéma d'interprétation et la marque canal du Midi :</p> <ul style="list-style-type: none">. mise en place de formations sur les axes définis par le schéma d'interprétation et les dernières connaissances liées au canal du Midi ;. organisation de journées de travail et de collaboration pour connaître ce qui se fait ailleurs (sur et hors du canal) ;. mise en place de formations à la médiation vers différents publics (grand public, enfants, initiés, publics porteur de handicap, non francophones, etc.) ;. mettre en place des outils de statistique et de connaissances des publics afin de mieux répondre à leurs attentes. <p>Coordination des actions de médiation :</p> <ul style="list-style-type: none">. établir un programme commun ;. organiser la répartition thématique et spatiale du discours ;. construire des outils communs supports de médiation. <p>Communication coordonnée et centralisée :</p> <ul style="list-style-type: none">. Organiser la remontée d'information pour répertorier l'ensemble des actions de médiation ;. Produire un ou plusieurs outils de diffusion de l'ensemble des actions de médiation (ex : page sur le site canal-du-Midi.com ; catalogue papier diffusé dans les offices de tourisme, etc.).
Cibles	<p>Toute structure ou personne proposant des actions de valorisation du patrimoine du canal du Midi via la médiation humaine et souhaitant adhérer à la démarche :</p> <p>Les porteurs de cette médiation peuvent être :</p> <ul style="list-style-type: none">. les acteurs publics, porteurs du discours officiel sur le canal du Midi (sites du canal, offices de tourisme, etc.) ;. les associations, les bénévoles, les érudits, les guides conférenciers, les animateurs nature, etc. (dont un certain nombre sont réunis au sein du réseau "Acteurs du canal") qui pourront ou non être associés à l'action ;. les acteurs privés dont la médiation n'est pas nécessairement la compétence principale (ex : promenades en bateau).
Atouts	<ul style="list-style-type: none">. De nombreux acteurs existants.. De nombreuses actions déjà initiées.. La possibilité de toucher des publics diversifiés (scolaires, seniors, groupes, individuels, navigants, etc.).. Une répartition tout le long du canal.. Une souplesse d'intervention.
Contraintes	<ul style="list-style-type: none">. Une disparité des acteurs et des modes d'action.. Un éloignement géographique des acteurs.. Une démarche fondée sur le volontariat des acteurs.
Conditions de réussite	<ul style="list-style-type: none">. Proposer des outils et actions suffisamment ambitieux pour intéresser les acteurs à la démarche.. Avoir une représentation significative des acteurs de la médiation humaine sur le canal du Midi.. Prévoir un véritable suivi des actions.
Modalités de mise en œuvre de l'action	<p>Cette mise en réseau devra être organisée et mise en œuvre par un acteur volontaire et identifié . Elle pourra occuper potentiellement une personne entre 0,25 et 0,5 ETP selon le nombre d'actions et l'ambition en termes de temporalité et de quantité. Le déploiement de l'action peut se faire en deux temps : dans un premier temps les acteurs institutionnels, qui doivent être porteurs d'un discours juste, puis les autres. Il sera nécessaire de prévoir le financement des outils et actions (formations, promotion, etc.).</p>

2. Les acteurs du projet

Pilote	Porteur à définir
Acteurs associés	EPCL et tout acteur proposant de la médiation humaine sur le canal du Midi